



Comptes annuels 2025

Exercice du 15/04/2025 au 31/12/2025

ASSOCIATION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES PAUVRETES

152 AVENUE DE TOULON
13010 MARSEILLE

SIREN : 943.957.100

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR59943957100

EXPERTISE ET CONSULTING

SAS - SIREN : 500983614

19/21 RUE DES BERGERS, 13006 MARSEILLE

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025
Frais d'établissement (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations et créances rattachées			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)			
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	60 000		60 000
Charges constatées d'avance	417		417
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	215 181		215 181
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	275 598		275 598
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	275 598	0	275 598

Bilan passif

Postes	31/12/2025
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droits de reprise	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Écarts de réévaluation	
RÉSERVES	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projets de l'entité	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	210
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	210
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	251 000
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	251 000
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (III)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 137
Dettes fiscales et sociales	20 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (IV)	24 388
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)	
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	275 598

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	15/04/2025	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		357 085
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		357 098
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes		33 219
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		633
Salaires		54 327
Cotisations sociales		17 515
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		251 000
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		194
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		356 889
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		210
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	15/04/2025
	31/12/2025
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	210
Produits exceptionnels (V)	
Charges exceptionnelles (VI)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	357 098
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	356 889
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mises à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	210

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **9** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **275 597,58 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **209,59 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 07 juillet 2023 modifiant le règlement ANC N°2018-06.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	60 000	60 000		
Charges constatées d'avance	417	417		
TOTAL	60 417	60 417		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	417	
TOTAL	417	

Informations relatives au passif

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
Subvention CCAS						43 000	
Subvention Ville de Marseille						100 000	
TOTAL						143 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Action contre la faim						3 000	
Fondation pour le logement des...						25 000	
Secours Catholique						5 000	
Fondation de France						75 000	
TOTAL						108 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL						251 000	

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 137	4 137		
Personnel et comptes rattachés	12 149	12 149		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	7 678	7 678		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	424	424		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	24 388	24 388		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		99 085	150 000		108 000	
Subventions d'investissement						
TOTAL		99 085	150 000		108 000	

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 225	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	2 067	
Personnel - Autres charges à payer	10 082	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	919	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	2 041	
TOTAL	18 335	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 000	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 000	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Conformément à l'article L. 121-15-1 du Code du travail, sont considérés comme ayant la qualité de dirigeant, les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association compte deux cadres dont le coût global s'établit à 30 189,30 euros pour l'une et 27 176,63 euros pour la seconde.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	2
TOTAL	2

**ASSOCIATION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'OBSERVATOIRE DES PAUVRETES**

**152 AVENUE DE TOULON
13006 Marseille**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'OBSERVATOIRE DES PAUVRETES**

**152 AVENUE DE TOULON
13006 Marseille**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

PROAUDIT

Société de commissariat aux comptes
98 Avenue du Prado
13008 Marseille

AADOP

Siège social : 152 avenue de Toulon – 13006 Marseille
SIRET : 943957100 00010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSOCIATION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES PAUVRETES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille, le 30 avril 2026

PROAUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular strokes that form a stylized, abstract shape.

Jérôme AMIRAT
Commissaire aux comptes